

Résultats Enquête ARSOR 2025



Réunion du 30/10/2025

PLAN



1. Organisation de l'enquête
2. Taux de réponses au questionnaire
3. Réponses aux questions posées
4. Synthèse des réponses aux questions ouvertes
5. Résumés des entretiens individuels
6. Proposition de Plan d'actions
7. Conclusions

1. Organisation de l'Enquête



- **Questionnaire en ligne :**

- . Ouvert du 27 Août au 15 Septembre 2025
- . 3 questions fermées / 2 questions ouvertes
- . Relance par mail le 09/09/2025

- **Entretiens individuels :**

- . Discussion ouverte
- . Durée ½ heure à 2 heures
- . 5 interviews menés entre le 08/09 et le 15/10/2025

2. Taux de réponses au questionnaire

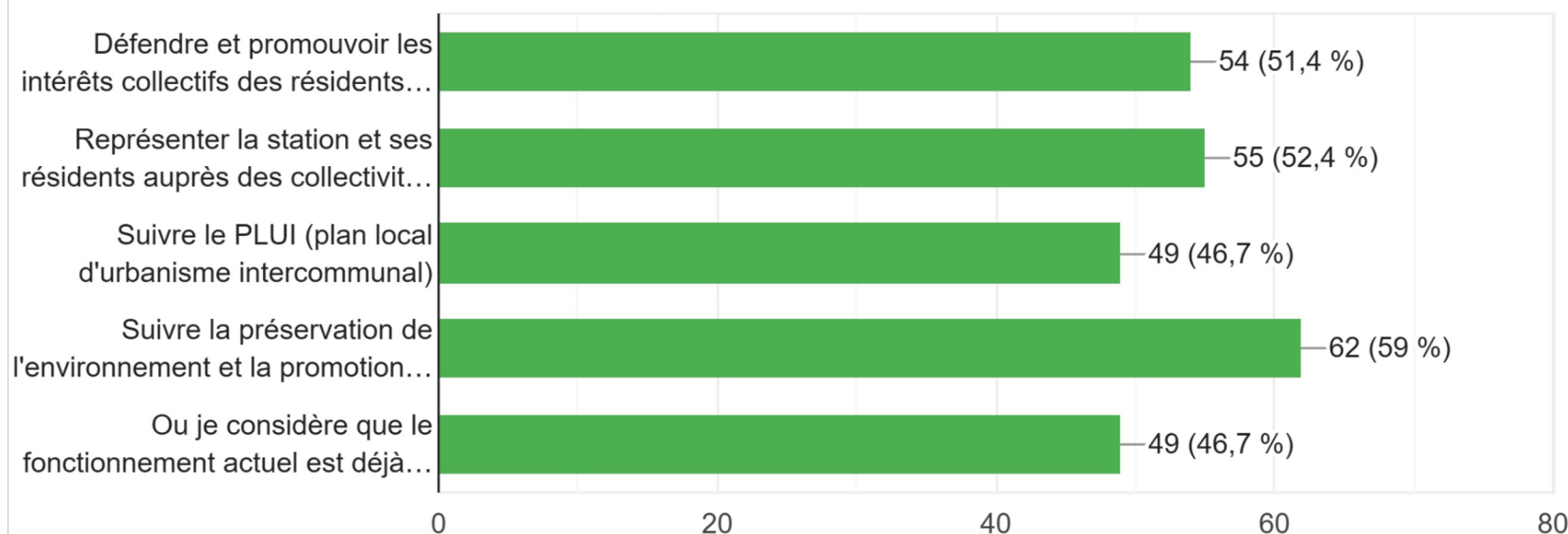
106 réponses (sur 240 membres) soit 44 %

- ⇒ Un taux de réponses au questionnaire particulièrement élevé
- ⇒ Un intérêt exceptionnel des membres de l'ARSOR pour la station
- ⇒ Une consultation visiblement appréciée par les membres

3. Réponse aux questions posées : *Les missions à mener en priorité*

1. Parmi les missions de l'association figurant dans les statuts, je souhaiterais que l'ARSOR fasse porter son action en priorité sur les domaines suivants:

105 réponses



3. Réponse aux questions posées : *Les missions à mener en priorité*



⇒ Réponses équilibrées selon les différentes missions officielles de l'ARSOR

⇒ Accent particulier mis sur “La préservation de l’environnement et la promotion de la qualité de vie à Sables d’Or”

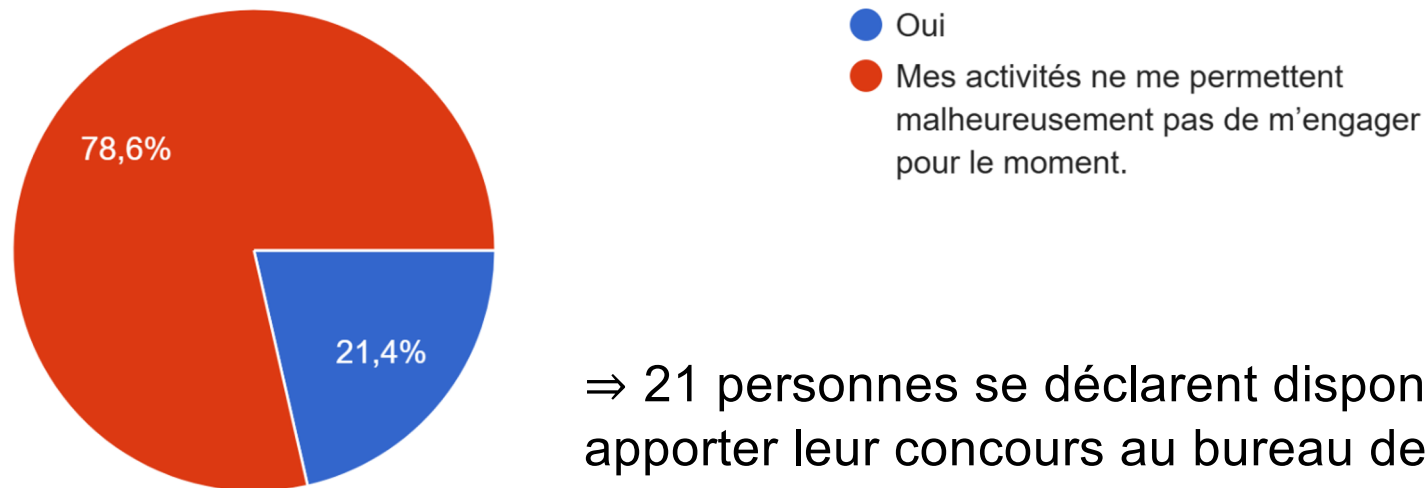
⇒ Action de l'ARSOR appréciée mais à accentuer sur certains sujets

3. Réponse aux questions posées :

Disponibilité pour apporter son concours au bureau

3. Je suis prêt à apporter mon concours au bureau de l'ARSOR, éventuellement à rejoindre le conseil d'administration lorsque l'occasion s'en présentera:

98 réponses



⇒ 21 personnes se déclarent disponibles pour apporter leur concours au bureau de l'ARSOR

4. Synthèse des questions ouvertes

*Les sujets particuliers importants à traiter
et dont l'ARSOR devrait se saisir*

4 thématiques principales se dégagent :

- A. Circulation, stationnement et sécurité**
- B. Préservation de l'environnement spécifique de Sables d'Or**
- C. Développement touristique et économique de la station**
- D. Protection contre les risques naturels**

A. Circulation, stationnement et sécurité (1/2)



- Sécurité routière :
 - Lutter contre la vitesse excessive de circulation des voitures dans la station
 - Faire ralentir les automobilistes lors des accès à la station (depuis Plurien et depuis Pléhérel Plage), avec l'installation de ralentisseurs et de radars fixes
 - Limiter la vitesse à 30 km/h sur toute la station et à 20 km/h dans les allées
 - Etudier la mise en place de sens uniques de circulation dans certaines voies (par exemple Allée de Diane)
 - Supprimer les stops le long de l'Avenue Victoria et conserver seulement les priorités à droite (comme à Erquy)
 - D'une manière générale, réduire la place de la voiture dans la station
- Sécurisation des déplacements :
 - Des piétons :
 - Créer des voies piétonnes et les signaler
 - Installer de nouveaux passages pour piétons
 - Entretenir les abords de l'avenue Victoria (contre-allées et fossés)
 - Des vélos :
 - Délimiter ou créer des voies cyclables dans la station
 - Créer une piste cyclable en direction du Cap Fréhel
 - Des rosalies :
 - Limiter leur zone de circulation l'été et la réglementer
 - Promouvoir un code de bonne conduite auprès de leurs utilisateurs

A. Circulation, stationnement et sécurité (2/2)



- Aménagement et sécurisation de certains carrefours :
 - Croisement Avenue Victoria et Boulevard de Bretagne (départementale)
 - Aménagement de la circulation des piétons
 - Création de passages pour piétons
 - Suppression de stationnements gênants
 - Carrefour de la Place de Bretagne (Boulevard de Bretagne et Avenue Edouard VII)
- Gestion des stationnements :
 - Réglementer le stationnement des voitures :
 - Améliorer le plan de stationnement et le matérialiser par des marquages au sol
 - Interdire les stationnements gênants ou dangereux
 - Réglementer le stationnement des camping-cars :
 - Définir les lieux de stationnement autorisés et non-autorisés et les signaler
 - Veiller au respect de leurs règles de stationnement et en limiter la durée
 - Afficher d'une information générale sur les règles de stationnement aux entrées de Sables d'Or
- Lutter contre les nuisances sonores :
 - Liées à la circulation des mobylettes et motos, en particulier le week-end

B. Préservation de l'environnement spécifique de Sables d'Or (1/3)



- Maintien de l'environnement actuel :
 - Espace, nature et harmonie sont “notre patrimoine commun” de Sables d'Or
 - Conserver à la station son caractère particulier et familial
 - Eviter le développement d'un “sur-tourisme”
 - Lutter contre les nuisances liées aux locations de courtes durées

- Contrôle de l'Urbanisme de Sables d'Or :
 - Faire respecter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) actuel
 - Re-cr  er un “R  glement d'Urbanisme” propre    Sables d'Or (s'inspirant du r  glement d'origine)
 - Pr  server le style architectural de la station
 - Veiller    ce que les constructions nouvelles respectent l'harmonie g  n  rale et conservent les perspectives existantes
 - Veiller au maintien de la v  g  tation des trottoirs, s'opposer    leur macadamisation et veiller    leur libre acc  s par les pi  tons
 - Pr  server les bandes paysag  res et les homog  n  iser :
 - Faire respecter les obligations relatives aux cl  tures : positionnements, hauteurs et styles
 - Supprimer les piquets plant  s autour des propri  t  s (risques d'accidents, inesth  tique) ou les homog  n  iser
 - Veiller    l'entretien des trottoirs par les propri  taires et par la commune
 - Conserver et surveiller les grands arbres et   viter ou limiter leur abattage lors des nouvelles constructions

B. Préservation de l'environnement spécifique de Sables d'Or (2/3)



- Constructions et aménagements :
 - Suivre les projets de constructions et aménagements en cours
 - Limiter ou contrôler le nombre de nouvelles constructions
 - Oeuvrer à préservation de l'harmonie de la station :
 - Homogénéisation des terrasses des commerces et restaurants du centre de la station
 - Uniformisation des peintures extérieures des maisons anciennes (couleurs de référence)
 - Contribuer à ce que l'ancien Hôtel du Bon Accueil soit repris et rénové
 - Être impliqués dans les projets présents et futurs des collectivités territoriales
 - Enfouir les lignes électriques, lignes téléphoniques et la fibre
- Devenir du Port Barrier et des anciennes carrières :
 - Sauvegarder le quai Barrier actuel
 - Aménager l'accès à la mer le long du rivage des anciennes carrières (servitude du littoral)
 - Définir le nouveau tracé de passage du GR34
 - Etudier les projets d'aménagements possibles des anciennes carrières : espace naturel, parc d'activités, réserve d'eau, ressource de production d'électricité, port de plaisance ... ou autre

B. Préservation de l'environnement spécifique de Sables d'Or (3/3)



- Entretien de la station :
 - Végétaliser l'esplanade principale
 - Renforcer l'entretien de la station :
 - Créer de nouveaux massifs de fleurs
 - Ramasser les épines de pins (risque de glissades)
 - Entretenir et aménager la Vallée de Diane
 - Lutter fermement contre les déjections canines au sein de la station (créer des zones de détente et promenade propres, comme à Erquy et Pléneuf)
- Exploitation de la plage :
 - Faire respecter l'interdiction d'accès des chiens à la plage et à la lagune
 - Limiter l'espace utilisé par le centre nautique et l'école de voile sur la plage
 - Réduire le nombre des tracteurs accédant à la plage (mutualisation) et y interdire l'accès des voitures
 - Surveiller régulièrement la qualité de l'eau de baignade

C. Développement touristique et économique de la station (1/2)



- Développement touristique :
 - Maîtriser un développement modéré des Sables d'Or
 - Se coordonner avec le nouvel office de tourisme et avec la mairie pour les actions de communication et de promotion de la station
 - Mettre plus en avant la pratique des sports : voile, surf, golf, équitation, tennis, etc...
 - Organiser un accès à Sables d'Or par les transports en commun, à partir de la gare de Lamballe
 - Faciliter le logement des travailleurs saisonniers
 - Enjoindre les autorités municipales à mieux faire respecter les interdictions

- Développement économique :
 - Promouvoir la venue d'activités économiques permanentes : spa, thalasso, centre sportif, centre de ré-éducation, espace de conférences, port de plaisance, etc...
 - Aider à l'installation de nouveaux commerces ou services : supérette, épicerie, poissonnerie, lavomatique, services médicaux ou para-médicaux, services à la personne, etc...
 - Poursuivre la nouvelle période du marché d'été du dimanche matin (de début mai à mi-septembre) et étendre son emprise sur l'Avenue Victoria

C. Développement touristique et économique de la station (2/2)



- Animation de la station :
 - Poursuivre les activités et animations proposées par l'ARSOR :
 - Retraite aux flambeaux
 - Forts contre la mer
 - Sculptures sur sable
 - Pique-nique des résidents
 - Compétition de golf
 - Etc...
 - Promouvoir, par des manifestations ou événements nouveaux, la qualité de vie à Sables d'Or
 - Conforter et défendre l'école de voile et les activités balnéaires (canoë, surf, char à voile, etc...)
 - Maintenir une activité de pêche plaisance de loisir
 - Refonder un petit club de tennis et réhabiliter la "maisonnette" attenante
 - Organiser un accès à la salle de sport existante ("Fitness des Sables" du Kasino)

D. Protection contre les risques naturels (liés à la mer et à la forêt) (1/2)

- Risques liés à la mer :
 - Suivre et étudier les transformations naturelles de la plage
 - Se creuse à l'Est
 - Se remplit à l'Ouest
 - Evaluer l'influence de la destruction partielle du port Barrier sur l'évolution de la plage
 - Travailler, avec la mairie et les services de l'état, sur un plan de prévention des risques de submersion marine (comme déjà initié à Erquy)
- Aménagements de la plage et de la lagune :
 - Préserver ce qui reste de la dune et vérifier l'efficacité des solutions mises en place
 - Poursuivre l'enrochement et l'allée piétonne (tant à l'ouest, qu'à l'est)
 - Créer une voie piétonne permettant de rallier les Hôpitaux à pieds secs (en traversant la lagune)

D. Protection contre les risques naturels (liés à la mer et à la forêt) (2/2)



- Risques liés à la forêt :
 - Risque collectif grandissant d'incendies de forêts (en Bretagne et à Sables d'Or)
 - Mesures de prévention :
 - Interdiction formelle des feux de bois
 - Sensibilisation des touristes (fumeurs)
 - Anticipation des risques :
 - Entretien des parcelles par les propriétaires, avec rappel précis des recommandations
 - Remplacement progressif des pins par d'autres essences et espacement des arbres
 - Entretien de la dune et de la pinède, hautement inflammables
 - Augmentation du nombre de bornes incendies sur la station
 - Equipement et formation des sapeurs pompiers à la gestion du risque de feu de forêt
 - Travailler, avec la mairie, sur un plan de prévention des risques d'incendie de forêts adapté à Sables d'Or

Demandes liées à la vie quotidienne



- Collecte des ordures ménagères :
 - Augmenter la fréquence de ramassage des ordures pendant la saison estivale
 - Créer un site de dépôt des ordures pour les résidents non-permanents, à la fois facile à nettoyer et régulièrement entretenu
- Réseaux de communication :
 - Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques, particulièrement dans le haut de Sables d'Or
 - Vérifier que l'antenne téléphonique située à côté du "putting green" ne représente pas un danger
 - Poursuivre et étendre l'installation de la fibre optique
- Aménagements :
 - Aménager des lieux de pique-nique
 - Installer des fontaines à eau
 - Créer des toilettes publiques
 - Revoir l'éclairage public

Sur le rôle de l'ARSOR



- Remerciements à l'ARSOR pour les actions déjà menées et encouragements à les poursuivre
- Proposer une vision à long terme pour la station :
 - Etre une force de propositions pour Sables d'Or
 - Créer un ensemble de règles de vie et de respect de l'environnement de Sables d'Or
 - S'assurer de l'alignement de ses membres sur ces règles
 - Promouvoir un "mode et style de vie" à Sables d'Or
- Poursuivre les relations avec les mairies (de Fréhel et Plurien) et les collectivités locales :
 - Représenter la station et ses résidents auprès des collectivités territoriales, des pouvoirs publics et des différents labels (Grands Sites de France, Natura 2000, etc...)
 - Porter l'expression des souhaits des résidents auprès des communes de Fréhel et Plurien
 - Avoir un projet à défendre devant les candidats aux prochaines élections municipales
 - S'organiser pour qu'un membre de l'ARSOR fasse « obligatoirement » partie du conseil municipal
- Amplifier le rayonnement de l'ARSOR :
 - Informer et échanger plus fréquemment avec les membres de l'association
 - Renforcer la communication extérieure de l'ARSOR pour donner une meilleure visibilité à son action
 - S'appuyer plus fortement sur les bonnes volontés et les compétences extérieures au conseil d'administration

PLAN



1. Organisation de l'enquête
2. Taux de réponses au questionnaire
3. Réponses aux questions posées
4. Synthèse des réponses aux questions ouvertes
5. Résumés des entretiens individuels
6. Proposition de Plan d'actions
7. Conclusions

**Les résumés des 5 entretiens ont été présentés
lors de la réunion du 30/10/2025**

**Ils ne sont pas détaillés ici
pour des raisons de confidentialité
à l'égard des personnes interrogées
et aussi en raison de leur redondance
avec de nombreux points déjà soulevés**

**Sincères remerciements aux 5 personnes
qui ont accepté de partager leur vision pour Sables d'Or**

PLAN



1. Organisation de l'enquête
2. Taux de réponses au questionnaire
3. Réponses aux questions posées
4. Synthèse des réponses aux questions ouvertes
5. Résumés des entretiens individuels
6. Proposition de Plan d'Actions
7. Conclusions

Proposition de Plan d'Actions



PRINCIPES GENERAUX

- “Fédérer” autour d’un projet plutôt que “Contraindre” par des règles
 - Tous liés par un profond attachement à la station de Sables d’Or
 - Propager une “Culture” plus qu’imposer un “Règlement”
 - Etablir une “Charte de vie à Sables d’Or” plutôt que de rédiger un “Cahier des Charges de la Station”
 - “Informer, dialoguer et suggérer” plus que vouloir “Légiférer, imposer et contraindre”

- Définir un projet et un plan d’actions
 - On ne pourra pas tout faire !
 - Sélectionner les actions à réaliser en priorité, avec poursuite ou relance des actions déjà en cours
 - Répartir les actions au sein des membres du conseil d’administration de l’ARSOR et associer les compétences et bonnes volontés extérieures au conseil
 - Porter les actions auprès de la mairie et auprès des candidats aux élections municipales

- Planning
 - Nov-Dec 2025 : Elaboration du projet et finalisation du plan d’actions
 - Janv-Fév 2026 : Présentation et discussion avec les candidats aux élections municipales de Fréhel et Plurien
 - Durant l’hiver 2025/26 puis à partir de Mars 2026 : Mise en œuvre de premières actions et leur suivi
 - Août 2026 : Compte-rendu d’avancement des actions lors de l’Assemblée Générale de l’ARSOR (du 6 Aout 2026)

Proposition de Plan d'Actions (1/4)

A) CIRCULATION, STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ

1. Circulation des voitures

- a. Limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la station
- b. Mise en place de radars « pédagogiques » ou ralentisseurs aux entrées de Sables d'Or
- c. Sécurisation des carrefours Boulevard de Bretagne / Avenue Victoria et de la Place de Bretagne

2. Circulation des vélos

- a. Proposition d'un plan d'organisation des voies cyclables dans le centre de la station
- b. Participation à la création de pistes cyclables aux sorties de Sables d'Or

3. Circulation des piétons

- a. Aménagement, entretien et indication des voies piétonnes du centre de la station
- b. Proposition du lieu de passage du GR34 (depuis la pinède, via la carrière, le long de la mer)

4. Stationnement

- a. Proposition d'un plan et de règles de stationnement des voitures
- b. Définition de principes d'harmonisation des trottoirs et bandes engazonnées
- c. Poursuite de la réglementation du stationnement des camping cars

Proposition de Plan d'Actions (2/4)



B) PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE DE SABLES D'OR

1. Préservation de l'environnement « naturel » :
 - a. Interpellation des deux mairies (de Fréhel et Plurien) pour l'entretien et l'aménagement de la Vallée de Diane
 - b. Mobilisation pour la sauvegarde du quai Barrier
 - c. Suivi de la préservation de la dune et de la plage
 - d. Poursuite de la lutte contre les chenilles processionnaires
 - e. Suivi de l'extension du réseau d'assainissement collectif
 - f. Demande d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

2. Préservation de l'environnement « urbanistique » :
 - a. Rappel des règles d'urbanisme existantes à tous les résidents
 - b. Suivi des modifications en cours du PLUI applicables à la station
 - c. Suivi des demandes de permis de construire et des constructions en cours
 - d. Inventaire des maisons et façades remarquables (avec architecte des bâtiments de France)
 - e. Elaboration de règles d'urbanisme propres à Sables d'Or

3. Elaboration d'une "Charte de Vie à Sables d'Or"
 - a. Rappel des règles existantes et proposition de nouvelles règles
 - b. Rédaction d'une « Charte de Vie à Sables d'Or »
 - c. Proposition aux membres de l'ARSOR pour validation

Proposition de Plan d'Actions (3/4)



C) DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE

1. Développement touristique :

- a. Collaboration avec les Mairies, l'Office de Tourisme et Dinan Agglomération pour la promotion de Sables d'Or
- b. Soutien aux activités sportives et balnéaires existantes (centre nautique, équitation, golf, etc..) et développement de nouvelles activités (salle de sport, tennis, etc...)
- c. Extension des transports en commun desservant Sables d'Or
- d. Poursuite des animations estivales proposées par l'ARSOR

2. Développement économique :

- a. Soutien à l'installation de nouveaux commerces et approches de nouveaux intervenants potentiels
- b. Contribution à la recherche d'acteurs économiques pour le développement d'activités permanentes

3. Améliorations de la vie quotidienne :

- a. Demande d'une collecte plus fréquente des ordures ménagères en saison estivale
- b. Organisation du lieu de dépôt des ordures ménagères pour les résidents non permanents
- c. Suivi de la gestion des déjections canines dans la station
- d. Mise en place d'une organisation pour lutter contre les nuisances sonores
- e. Sollicitation des fournisseurs d'accès pour l'amélioration de la couverture du réseau téléphonique

Proposition de Plan d'Actions (4/4)



D) PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS

1. Prévention des risques liés à la mer :

- a. Etude des évolutions de la plage et des conséquences de la démolition du port Barrier
- b. Evaluation des risques potentiels liés à la mer sur le long terme
- c. Elaboration, avec la mairie et les services de l'état, d'un plan de prévention des risques de submersion marine

2. Prévention des risques d'incendies de forêt :

- a. Rappel aux propriétaires de leurs obligations en matière d'entretien de leurs parcelles
- b. Evaluation des risques d'incendies à court et moyen terme
- c. Elaboration, avec Dinan agglomération, d'un plan de prévention des risques d'incendies de forêt sur Sables d'Or et à proximité de la station

Conclusions



- Plan d'actions à finaliser, mise en oeuvre à organiser :
 - Prioriser les actions et les répartir selon les différents membres conseil
 - Travail pendant la saison hivernale, point d'avancement au printemps
 - Compte-rendu à l'Assemblée Générale de l'ARSOR d'Août 2026 (Jeudi 06/08/2026)

- Appel aux bonnes volontés :
 - Le conseil d'administration ne pourra pas tout faire tout seul !
 - Si un sujet vous tient à coeur, si vous avez une compétence particulière ou une spécialité et du temps à consacrer pour Sables d'Or, venez nous aider !
 - Renouvellement des membres du conseil lors de l'Assemblée Générale d'Août 2026 : candidatures à envisager en fonction de votre possible contribution à ce projet

- Devenez électeur à Fréhel, si vous ne l'êtes pas déjà !
 - Possible même si vous êtes habitant en résidence secondaire
 - Pour voter aux élections municipales (des 15 et 22 mars 2026), s'inscrire sur les listes électorales avant le 06 Février 2026
 - La démarche peut se faire en ligne

Résultats Enquête ARSOR 2025



Réunion du 30/10/2025